



## STATISTIQUES ET INDICATEURS

# LES ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2016



### SOMMAIRE

- p.2 La part des demandeurs d'emploi non qualifiés ou de longue durée progresse
- p.2 La part des AIF et AFC progresse fortement
- p.2 La durée des formations diminue
- p.3 Le développement personnel et professionnel, la santé et le transport regroupent près du tiers des entrées en formation

## Environ 223 000 entrées en formation au 3<sup>e</sup> trimestre 2016, soit +67 % sur un an

Entre juillet et septembre 2016, on compte près de 222 700 entrées en formation de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Avec la montée en charge du plan « 500 000 formations supplémentaires », le nombre d'entrées en formation progresse fortement : +67% par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 [cf. graphique 1].

Entre janvier et septembre 2016, on compte environ 583 000 entrées en formation de demandeurs d'emploi, soit +53% par rapport à janvier-septembre 2015.

Yannig Pons,  
Direction des Statistiques, des Etudes et de l'Évaluation



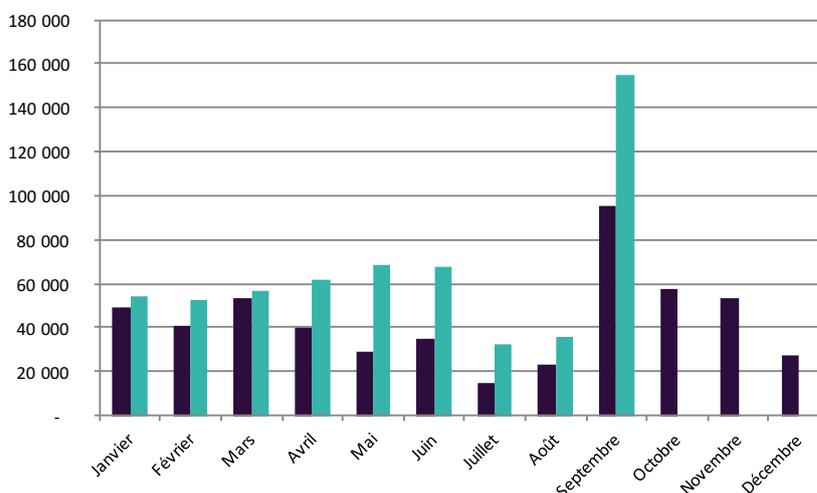
Au 3<sup>e</sup> trimestre 2016, on compte environ 223 000 entrées en formation de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

LE NOMBRE D'ENTRÉES  
EN FORMATION AUGMENTE  
DE

**67%**

EN UN AN

Graphique 1  
ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.  
Source : Pôle emploi, fichier des entrées en formation.

■ 2015 ■ 2016

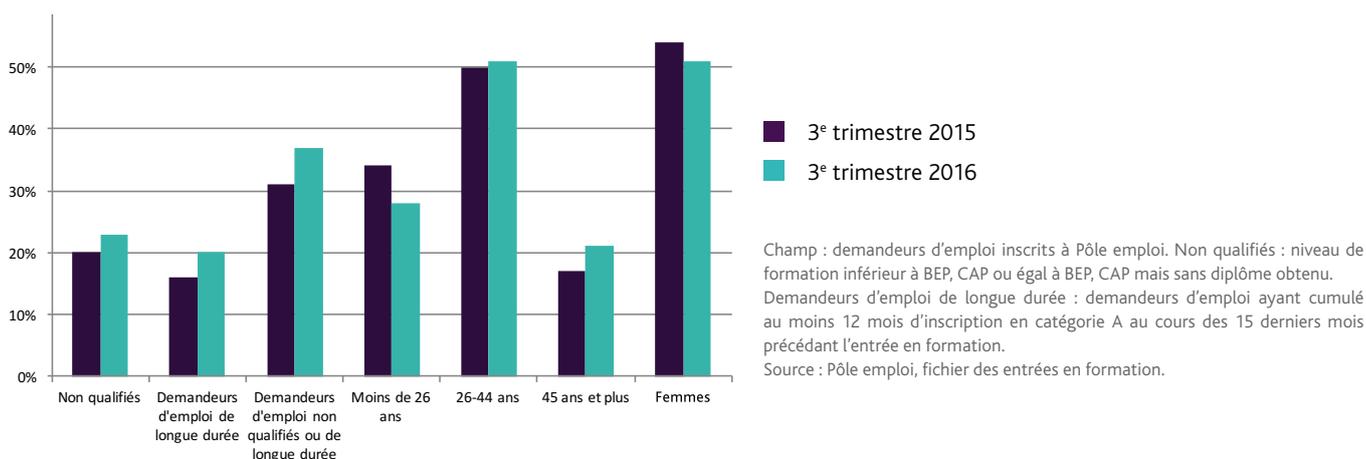
## La part des demandeurs d'emploi non qualifiés ou de longue durée progresse

Entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2015 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2016, la part des demandeurs d'emploi entrés en formation non qualifiés ou chômeurs longue durée progresse, avec des hausses respectives de 3 et 4 points [cf. graphique 2]. La part des demandeurs d'emploi présentant l'un ou l'autre de ces deux critères augmente quant à elle de 6 points.

Dans le même temps, la part des moins de 26 ans recule de 6 points, alors que celle des 45 ans et plus évolue à la hausse (+5 points). La part des femmes parmi les entrants en formation diminue de 3 points sur un an et est de 51% au 3<sup>e</sup> trimestre 2016.

Graphique 2

### CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRANT EN FORMATION AUX 3<sup>e</sup> TRIMESTRES 2015 ET 2016



## La part des AIF et AFC progresse fortement

La hausse des entrées en formation concerne en particulier les formations de type AIF et AFC [cf. sources et définitions]. Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2015, leurs parts respectives progressent de 14 et 10 points [cf. tableau 1].

Tableau 1

### RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION SELON LE TYPE DE FORMATION

	3 <sup>e</sup> trimestre 2016		3 <sup>e</sup> trimestre 2015		Evolution entre le 3 <sup>e</sup> trimestre 2015 et le 3 <sup>e</sup> trimestre 2016
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	
AFC	34 617	16%	7 652	6%	352%
AIF	69 971	31%	22 986	17%	204%
POEI	5 989	3%	4 522	3%	32%
AFPR	10 264	5%	6 444	5%	59%
POEC	7 245	3%	6 461	5%	12%
Autres formations (Conseil régional, Agefiph...)	94 606	42%	85 476	47%	11%
<b>Ensemble</b>	<b>222 692</b>	<b>100%</b>	<b>133 541</b>	<b>100%</b>	<b>67%</b>

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Source : Pôle emploi, fichier des entrées en formation.

## La durée des formations diminue

Entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2015 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2016, la durée moyenne des formations suivies par les demandeurs d'emploi diminue fortement : elle passe de 930 heures à 678 heures. Cette baisse de 27% est principalement liée à la modification de la structure des formations entre 2015 et 2016. En effet, l'augmentation de la part des AIF et AFC, en moyenne plus courtes, fait mécaniquement diminuer la durée moyenne des formations. Par type de formation, les durées moyennes sont relativement stables. La baisse des durées de formation concerne principalement les objectifs de professionnalisation, de certification, de pré-qualification et de perfectionnement, objectifs pour lesquels la part des AIF et AFC a nettement augmenté entre 2015 et 2016 [cf. tableau 2].

Tableau 2

**DURÉE MOYENNE PRÉVISIONNELLE  
DES FORMATIONS COMMENCÉES  
AU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE (EN HEURES)**

	3 <sup>e</sup> trimestre 2016	3 <sup>e</sup> trimestre 2015
<b>Ensemble</b>	<b>678</b>	<b>930</b>
<b>Par type de formation</b>		
AFC	414	414
AIF	305	252
POEI	225	305
AFPR	252	225
POEC	320	380
Autres formations (Conseil régional, Agefiph...)	1209	1375
<b>Par objectif de formation</b>		
Certification	926	1 222
Professionalisation	749	1 132
Pré-qualification	623	843
Adaptation au poste de travail (AFPR, POEI)	242	246
Remise à niveau, savoirs de base, initiation	246	328
Mobilisation, aide au projet professionnel	349	359
Perfectionnement, élargissement des compétences	217	289
Formation à la création entreprise	94	94

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Source : Pôle emploi, fichier des entrées en formation

## Le développement personnel et professionnel, la santé et le transport regroupent près du tiers des entrées en formation

Les dix principaux champs de formation regroupent près de deux tiers des entrées en formation [cf. tableau 3]. Parmi eux, trois champs regroupent près d'un tiers (31%) des entrées en formation : le développement personnel et professionnel (préparation à un concours, remise à niveau, alphabétisation, développement de l'efficacité personnelle, etc.), la santé et le transport. Les durées moyennes s'érodent légèrement quel que soit le champ de formation. L'évolution de la structure des entrées en formation par champ de formation peut expliquer également une partie de la baisse importante de la durée moyenne des formations observée entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2015 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2016 : par exemple, le nombre d'entrées en formations dans la santé et le secteur sanitaire, généralement plus longues, a augmenté moins vite que celles dans les autres champs.

Tableau 3

**NOMBRE DE FORMATIONS ET DURÉE  
MOYENNE PRÉVISIONNELLE PAR CHAMP  
DE FORMATION**

	3 <sup>e</sup> trimestre 2016		3 <sup>e</sup> trimestre 2015	
	Durée moyenne (en heures)	Nombre d'entrées en formation	Durée moyenne (en heures)	Nombre d'entrées en formation
Développement personnel et professionnel	361	23 035	387	9 438
Santé, secteur sanitaire	2 099	21 959	2 226	20 099
Transport	273	17 891	311	8 988
Manutention	122	15 505	170	4 911
Action sociale	1 403	12 520	1 701	8 829
Secrétariat assistantat	525	8 566	626	3 791
Langues	258	8 407	300	2 741
Commerce	550	8 123	567	4 002
Hôtellerie-Restauration	490	7 683	494	3 730
Service divers	644	7 019	714	2 974

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Note : Seuls les 10 premiers champs de formation sont présentés ici (soit 64% des entrées en formation)  
Source : Pôle emploi, fichier des entrées en formation.

# Sources et définitions

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de Pôle emploi. Ce fichier statistique est constitué à partir des deux types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de Pôle emploi :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.

## LES TYPES DE FORMATION

- **Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle)** : d'une durée maximale de 400h, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à Pôle emploi. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POE, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.
- **Action de Formation Conventionnée (AFC)** : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : elle est attribuée par Pôle emploi pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.
- **Autres formations** : il s'agit principalement des formations financées par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, financée par les OPCA. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.

## LES OBJECTIFS DE FORMATION

- **Certification** : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- **Professionnalisation** : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais ces formations ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- **Pré-qualification** : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- **Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation** : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- **Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel** : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- **Perfectionnement, élargissement des compétences** : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

## LA RÉMUNÉRATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION

Plusieurs dispositifs de rémunération existent pour les demandeurs d'emploi :

- Les demandeurs d'emploi ayant un droit ouvert à l'Allocation de retour à l'emploi (ARE) de l'Assurance chômage bénéficient pendant leur formation de l'ARE-formation (AREF). D'un montant équivalent à l'ARE, celle-ci est versée dans la limite de la durée des droits restants. Si les droits ARE ne couvrent pas toute la durée de la formation, le DE peut être indemnisé après la fin de droits en Rémunération de fin de formation (RFF), si la formation est éligible à cette allocation, ou en ASS-F (allocation de solidarité spécifique formation) s'il satisfait aux conditions d'admission de l'ASS.
- Les demandeurs d'emploi non indemnisés avant l'entrée en formation peuvent, s'ils suivent une formation conventionnée par Pôle emploi, bénéficier de la Rémunération de formation Pôle emploi (RFPE). Le montant de celle-ci dépend de la durée de la formation et de la situation personnelle du demandeur d'emploi.
- Les demandeurs d'emploi en formation peuvent aussi, sous certaines conditions, bénéficier de rémunérations versées par les Conseils régionaux (Rémunération publique de stage - RPS).

Des données complémentaires sur la formation des demandeurs d'emploi sont disponibles sur le site [statistiques.pole-emploi.org/formation](http://statistiques.pole-emploi.org/formation)

Directeur de la publication  
**Jean BASSÈRES**

Directeur de la rédaction  
**Stéphane DUCATEZ**

Réalisation  
**Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation**

**Pôle emploi,**  
1 avenue du Docteur Gley  
75987 Paris cedex 20

**[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)**

